

Demande d'exonération de l'obligation de payer les redevances de réception

Par la présente, je vous adresse une demande d'exonération de la redevance pour la réception des programmes de radio et télévision selon l'art. 64 al. 1 de l'ordonnance du 9 mars 2007 sur la radio et la télévision (ORTV). J'ai pris connaissance du fait que le régime d'exonération sera applicable au plus tôt le premier jour du mois qui suit celui du dépôt de la demande. La condition pour bénéficier de l'exonération est l'octroi de prestations complémentaires fédérales en plus d'une rente AVS ou AI.

Nom:

Prénom:

Adresse:

Date de naissance:

NPA / lieu: /

Numéro de client Billag: (si connu)

Annexes (cocher ce qui convient)

- L'attestation écrite reçue de ma caisse de compensation, selon laquelle je bénéficie des prestations complémentaires, est jointe au présent formulaire.
- J'ai envoyé une demande pour l'obtention de prestations complémentaires à ma caisse de compensation mais n'ai pas encore reçu d'attestation. Je ferai parvenir celle-ci à Billag dès que je l'aurai reçue. J'ai pris connaissance du fait que ma demande d'exonération ne pourra être traitée qu'après réception de l'attestation et que, d'ici là, je dois continuer à payer les redevances de réception. D'éventuelles redevances payées en trop me seraient remboursées par la suite.

Date: **Nom / Prénom:**

Veuillez envoyer ou faxer cette demande à:

Billag SA, Case postale, 1701 Fribourg

info@billag.com

Fax 026 414 91 91

Renseignements: 0844 834 834